

7 500 logements du Chesnay-Rocquencourt chauffés par la géothermie

Le Département affirme sa volonté de s'engager dans la transition énergétique. Il soutient le projet de production de chaleur renouvelable issue de la ressource en géothermie au Chesnay-Rocquencourt. Ce système alimentera un quartier et différents équipements.

Près de 7 500 logements de la copropriété de Parly 2, pour un total de plus de 18 000 habitants, pourront bientôt avoir accès à un chauffage plus écologique. Une centrale géothermique va être construite pour alimenter en chaleur et en eau chaude les bâtiments mais aussi de nombreux établissements du secteur : l'hôpital Mignot, l'Hôtel de Ville, la piscine, le gymnase, la copropriété Nouvelle France, le collège Charles-Péguy et deux groupes scolaires.

Alors qu'aujourd'hui le réseau de la copropriété de Parly 2 fonctionne au gaz via de la cogénération, un forage de 1 500 mètres va être réalisé d'ici à 2025 afin de récupérer l'énergie dans les sous-sols. La centrale géothermique, implantée sur un terrain appartenant au Département, sera ensuite raccordée sur le réseau de chaleur existant.

« Avec 7 500 logements, c'est la plus grosse copropriété d'Europe. Comme la délégation de l'actuelle chaufferie au gaz arrive à échéance en 2025, nous avons porté notre choix sur la géothermie. Grâce à cette méthode, les habitants devraient faire des économies », prévient Richard Delepierre, maire du Chesnay-Rocquencourt et conseiller départemental.

Soutenir la transition énergétique

Le Département, qui travaille sur le dossier depuis 2021, a pris part au projet aux côtés de la commune et d'Engie Solutions. Dans un souci d'intérêt général, le Département est devenu actionnaire de la société par actions simplifiée (SAS) baptisée GEOMY³ qui a été créée afin de mener à bien le GEOMY³. En juin, les élus du Conseil départemental ont approuvé sa participation au capital à hauteur de 749 000 €.

« Le Département des Yvelines est engagé pour la transition énergétique de son territoire, en prenant part au projet de géothermie profonde du Chesnay-Rocquencourt. Il permet de verdir le réseau de chaleur urbain avec la production d'une énergie renouvelable, locale et durable pour un grand nombre de logements et d'équipements publics. Cette énergie à bas coût et stable dans le temps permettra de lutter contre la précarité énergétique », souligne Laurence Lalanne, chef de projets transition énergétique à la Direction de l'Environnement et du Développement.

Le montant total de l'opération s'élève à 30 M€. Les travaux du forage, qui doivent se dérouler en bordure des routes départementales 186 et 307, pourraient être lancés fin 2023.

Yves Fossey

Projet de géothermie du Chesnay-Rocquencourt

